

Traite PESSAHIM

Proposition de plan – Dixième chapitre – Daf 112 a et b

112 a

Guemara

[Suite des enseignements de Rav Yossef]

Si quelqu'un fait l'une des choses suivantes sans se laver les mains [ensuite], il aura peur pendant la période spécifiée, et il ne saura pas pourquoi il a peur :

- *Manger du cresson - il aura peur pendant 30 jours ;*
 - *faire couler du sang - sept jours ;*
 - *se couper les cheveux - trois jours ;*
 - *se couper les ongles - un jour.*
- *Mettre sa main sur ses lèvres près de ses narines provoque la peur [à cause du Ru'ach Ra'ah] ;*
- *mettre sa main sur son front provoque le sommeil.*

Béraïta : Si on met de la nourriture ou de la boisson sous un lit, même s'il est recouvert d'un récipient en fer, Ru'ach Ra'ah y réside.

Beraita : Il ne faut pas boire d'eau le mardi soir [sans Ner] ou la nuit de Chabbath ; s'il le fait, il est responsable de sa propre mort, en raison de Ru'ach Ra'ah.

- *Si l'on a soif à ce moment-là, que doit-on faire ?*
 - *Avant de boire, il doit dire les sept Kolot que David a dit sur l'eau - "Kol Hash-m Al ha'Mayim...Kol Hash-m ba'Ko'ach..." ;*
 - *Sinon, il doit dire 'Lul Shafan...'. (une incantation suggérant aux Mazikim de déranger quelqu'un d'autre).*
 - *Sinon - si quelqu'un d'autre est dans la maison, il doit le réveiller et lui dire 'Ploni ben Plonita (il se désigne lui-même) a soif', puis boire.*
 - *Sinon, il doit frapper le couvercle de la cruche [pour faire croire qu'il y a quelqu'un d'autre], puis boire*
 - *Sinon, il doit jeter quelque chose dans l'eau, puis boire.*

Béraïta : Il est interdit de boire la nuit de l'eau provenant d'une rivière ou d'un lac ; s'il le fait, il est responsable de verser son propre sang ;

- *C'est dangereux à cause du Shavriri (un Shed qui provoque la cécité).*
 - *Si quelqu'un a soif, que doit-il faire ?*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag...www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *Si quelqu'un d'autre est là, il doit lui dire "Ploni ben Plonita a soif", puis boire.*
 - *Sinon, il doit se dire : "Ploni, ma mère m'a dit de me méfier de Shavriri - Shavriri Briri Riri Yiri Ri (le Shed a peur lorsqu'il entend son nom se réduire à chaque fois), je veux boire dans une tasse en terre blanche !".*

A propos de la Mishnah : [Il doit obtenir quatre coupes de vin] même s'il est soutenu par le Tamchuy (nourriture donnée quotidiennement aux personnes les plus pauvres).

- *C'est évident !*
 - *C'est un Chidouch selon R. Akiva :*
 - *R. Akiva dit qu'il vaut mieux faire ses [repas le] Chabbat comme [ceux] d'un jour de semaine que de [commencer à] recevoir la Tsédaka.*
 - *Ici, dans le but de faire connaître le miracle [de Yetzi'at Mitzrayim en buvant les quatre coupes], il faut [même commencer à] prendre la Tsedaqa.*
 - *Tana d'vei Eliyahu) : Même si R. Akiva dit qu'il est préférable de rendre son Chabbat comme Chol que de recevoir la Tsedaqa, on doit faire une petite chose pour honorer le Chabbat.*
 - *Quelle est cette petite chose ?*
 - *C'est la Kita d'Harsena (poisson frit dans son huile avec de la farine) :*
 - *Mishnah - R. Yehudah ben Teima : Rends-toi audacieux comme un léopard, sois rapide comme un aigle [ou un vautour], cours comme un cerf et sois vigoureux comme un lion pour accomplir la volonté de Hash-m.*

Beraita : R. Akiva a ordonné à son fils R. Yehoshua sept choses :

- *Ne vous asseyez pas et n'apprenez pas au sommet de la ville (de nombreuses personnes passeront et vous interrompront) ;*
- *Ne pas vivre dans une ville dirigée par des Chachamim (ils sont trop impliqués dans l'étude pour superviser la ville) ;*
- *N'entrez pas brusquement dans votre propre maison [à l'improviste, de peur que les gens ne soient occupés à quelque chose qui nécessite de l'intimité] - a fortiori dans la maison d'un autre ;*
- *Ne pas aller pieds nus (c'est un déshonneur pour un Chacham) ;*
- *Manger tôt le matin en été, avant qu'il ne fasse trop chaud, et tôt en hiver, à cause du froid*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *Faites le Chabbat comme Chol [si vous le devez], mais ne prenez pas la Tsédaka.*
- *Ayez des relations financières avec quelqu'un qui est prospère.*
 - *Rav Papa : Il ne s'agit pas d'acheter ou de vendre à cette personne (celui qui est prospère obtiendrait le meilleur de la transaction), mais plutôt d'établir un partenariat.*
 - *(Logiquement, nous aurions pensé cela - cependant,) nous avons une source selon laquelle il est bon même d'acheter de lui ou de lui vendre !*
 - *Rav Shmuel bar Yitzchak : Que signifie "Ma'ase Yadav Berachta" ?*
 - *Quiconque a reçu une Perutah de Iyov a été béni.*

Lorsque R. Akiva était emprisonné, il a ordonné à R. Shimon [un de ses Talmidim] cinq choses ;

- *R. Shimon demanda à R. Akiva de lui enseigner ; R. Akiva refusa [car il était emprisonné pour avoir enseigné la Torah]. R. Shimon a menacé que son père le dénonce au gouvernement (sous entendu, il n'a rien à perdre car il est déjà emprisonné)*
 - *R. Akiva : La vache veut allaiter plus que le veau ne veut téter (je veux enseigner plus que vous ne voulez enseigner).*
 - *R. Shimon : [Seul] le veau (moi) est en danger (il ne t'arrivera rien de plus) !*
 - *R. Akiva : Si vous voulez que les gens vous écoutent, dites [les enseignements] au nom d'un grand Chacham ;*
 - *Rava :*
 - *Une erreur commise au début de son apprentissage restera.*
 - *Ne pas cuisiner dans une casserole dans laquelle quelqu'un d'autre a cuisiné.*
 - *A quoi cela fait-il référence ?*
 - **Réponse 1 :** *Cela fait référence au fait d'[épouser] une divorcée alors que son ex-mari est encore en vie ;*
 - *Il a été enseigné que si un homme qui a divorcé se remarie avec une divorcée, chacun d'eux pense à son épouse précédente [au moment des relations - ce qui est mauvais pour les enfants qui en résultent].*
 - **Réponse 2 :** *Cela fait même référence à une veuve - peut-être ne profitera-t-elle pas de l'intimité avec lui autant qu'avec son premier mari.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

112b

- *Si vous voulez faire une Mitsva et gagner de l'argent, prêtez de l'argent [et prenez la terre comme garantie ; chaque année, vous déduisez un petit montant du prêt,] et mangez le produit*
- *Si tu veux faire une Mitsva et être Tahor, épouse une femme même si tu as déjà des enfants (cela te protégera des émissions nocturnes).*

Rebbi a ordonné à ses fils quatre choses :

- *N'habitez pas à Chachnetziv, car les habitants sont des moqueurs, et vous serez attirés par eux*
- *Ne vous asseyez pas sur le lit d'une Nochrit ;*
 - **Version 1** : *Cela signifie, ne pas dormir [comme les Nochrin] sans dire Kri'as Shma ;*
 - **Version 2** : *Cela signifie : n'épousez pas une convertie.*
 - **Version 3** : *Cela signifie littéralement : ne vous asseyez pas sur le lit d'une Nochrit, en raison d'un incident avec Rav Papa (une Nochrit a invité Rav Papa à s'asseoir sur un lit ; il y avait un bébé mort en dessous, elle a cherché à l'accuser pour l'avoir tué. Rachi : il a dû fuir à cause de son accusation).*
- *N'éludez pas les impôts - peut-être découvriront-ils ce que vous possédez réellement, et ils prendront tout ;*
- *Ne te tiens pas devant un bœuf lorsqu'il sort du marécage, car alors Satan le tente pour l'encorner.*
 - *R. Shmuel : Ceci se réfère à un bœuf noir en Nisan (l'hiver est terminé, il voit la végétation tout autour et devient audacieux).*
 - *R. Oshaya : On doit s'éloigner de 50 Amot d'un bœuf Tam, et aussi loin que l'on puisse voir d'un Mu'ad (gorgé établi).*
 - *Beraita - R. Meir : [Même] si un taureau est en train de manger dans son panier, montez sur le toit et jetez l'échelle (c'est-à-dire ne vous approchez pas pendant qu'il est là).*
 - *On crie*
 - *"Hen Hen" à un bœuf [pour l'empêcher d'encorner ou pour le faire travailler] ;*
 - *"Zeh Zeh" à un lion,*
 - *et "Da Da" à un chameau.*
 - *Le chant pour un bateau [pour inciter les gens à bien ramer] est "Hilni Hiya Hila v'Hilak Hulya".*

Abaye : Tous les éléments suivants rendent [parfois] une personne sujette à la Tzara'at (expliqués plus tard) - la peau, le poisson, Kos, l'eau chaude, les œufs et les poux blancs :

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Ces situations conduisent à Tzara'at

- dormir sur une peau qui n'a pas été entièrement tannée,
- manger de la Shibuta (un certain poisson) en Nisan,
- manger des restes de Kita d'Harsena, (poisson frit dans sa propre huile avec de la farine),
- verser régulièrement de l'eau trop chaude sur soi,
- marcher sur des coquilles d'œufs,
- et porter des vêtements lavés sans attendre huit jours - les poux reviennent vers lui avec vigueur [et mordent].

Rav Papa :

- **Version 1 :** Il ne faut pas entrer pieds nus dans une maison où se trouve un chat.
 - Quelle en est la raison ?
 - Les chats tuent et mangent les serpents, qui ont de petits os [qu'ils laissent sur le sol] - si un petit os entre dans un pied, il ne partira pas - c'est dangereux.
- **Version 2 :** Il ne faut pas entrer dans une maison sans chat quand il fait nuit.
 - Quelle en est la raison ?
 - [Les serpents peuvent être là -] peut-être qu'un serpent s'enroulera autour de son pied et il ne le remarquera pas, et il sera en danger.

R. Yishmael b'Rebbi Yosi a ordonné trois choses à Rebbi :

- Ne te souille pas.
 - Qu'est-ce que cela signifie ?
 - N'ayez pas de litige contre trois personnes - peut-être [qu'elles se mettront en colère, et] deux témoigneront [faussement] que vous devez de l'argent à la troisième [seule, et elles se partageront l'argent].
- Ne regardez pas un article comme si vous vouliez l'acheter alors que vous n'avez pas d'argent (cela dissuade les acheteurs potentiels de le regarder) ;
- N'ayez pas de relations avec votre femme la première nuit après qu'elle se soit immergée.
 - Rav : Ceci fait référence à une Nidah mid'Oraita (si elle a vu du sang le septième jour de la Nidah et s'est immergée cette nuit-là ; de nos jours, elles comptent sept jours propres après toute observation avant de s'immerger) ;
 - Puisque sa source de sang est ouverte, nous sommes préoccupés par le fait qu'elle continue à voir du sang.

R. Yosi b'Rebbi Yehudah a ordonné à Rebbi trois choses :

- Ne pas sortir seul la nuit ;
- ne pas se tenir nu devant une lumière ;

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Traité Pessa'him – DafHayomi Bs'd

- *ne pas entrer dans un nouveau bain, de peur que le sol ne s'effondre (il y a du feu ou de l'eau en dessous).*
 - *Combien de temps doit-on attendre avant d'entrer ?*
 - *R. Yehoshua ben Levi : On doit attendre 12 mois.*
 - *Béraïta :*
 - *Celui qui se tient nu devant une lumière sera épileptique.*
 - *Si on a des relations devant une lampe, l'enfant qui en résultera sera épileptique.*
 - *Béraïsa : Si on a des relations sur un lit sur lequel un enfant dort, l'enfant sera épileptique.*
 - *Ce problème ne se pose que si l'enfant a moins d'un an, qu'il dort vers vos jambes et que vous n'avez pas posé votre main sur lui.*
 - *Béraïta : On ne doit pas sortir seul le mardi soir ou la nuit de Chabbath, car alors Igerat Bat Machalat (un shed) et 180 000 Mazikim sortent ; chacun a sa propre permission d'endommager.*
 - *Au début, ils étaient communs toutes les nuits ; une fois, Igerat a rencontré R. Chanina ben Dosa ;*
 - *Igerat : S'ils n'avaient pas annoncé dans le Ciel de ne pas faire de mal à toi et à ta Torah, je t'aurais mis en danger !*
 - *R. Chanina : Si je suis si important dans le Ciel, je te décrète de ne jamais aller dans les zones habitées !*
 - *Igerat : S'il te plaît, laisse-moi encore du temps !*
 - *Il lui a permis d'y aller le mardi soir et la nuit de Shabbat. (Les gens ne peuvent pas voyager le Chabbath).*
 - *Igerat rencontra Abaye et lui dit : "S'ils n'avaient pas annoncé dans le Ciel de ne pas te nuire à toi et à ta Torah, je t'aurais frappé".*
 - *Abaye décréta qu'elle ne devait jamais aller dans les zones habitées.*
 - *Mais nous voyons qu'elle y va [avec ses accompagnateurs] !*
 - *Lorsqu'ils empruntent des chemins à travers les vignes, leurs chevaux s'enfuient vers des zones habitées, et ils viennent juste les récupérer.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com